



Compte-rendu CSE du 12 juin 2020

SYNDICAT DE RÉSISTANCE

Plan de reprise d'activité n°2 ou le retour à la normale

Le nouveau plan de reprise d'activité proposé par la direction de France 3 pour les 15 prochains jours s'apparente d'après **Laurence Mayerfeld** à un « *plan normal d'activité* » : les techniciens et les journalistes travaillent pour la plupart à nouveau sur site. Les administratifs restent en télétravail, seuls 20% d'entre eux seront de retour dans les antennes au 15 juin. Ils pourront reprendre le chemin des stations de manière plus massive après le 29 juin, une fois que les Plexiglas auront été positionnés partout. Les antennes ont toute latitude pour adapter le PRA à leurs besoins et spécificités. Le retour de tous est souhaité par la direction début septembre.



■ « Si l'épidémie est en sommeil voire en disparition à la fin du mois, France 3 retrouvera son fonctionnement nominal. » Laurence Mayerfeld



Les élu-e-s s'étonnent de ce soi-disant « *plan normal d'activité* » puisque de nombreux salarié-e-s sont encore en télétravail, notamment les scriptes, ce qui a pour conséquence l'épuisement de celles qui travaillent sur site. Certaines directions zélées laissent des salarié-e-s, notamment des technicien-ne-s, à la maison alors qu'ils et elles seraient beaucoup plus utiles dans les stations.

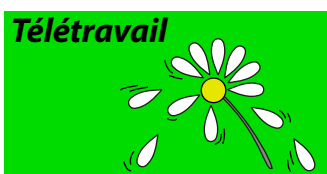
Les élu-e-s martèlent qu'il faut ajuster les moyens à l'activité.

■ MUTUALISATION



Une équipe supplémentaire de journalistes est prévue pour les locales possédant des éditions en langue régionale, mais pas plus de monteurs. La direction compte sur la mutualisation des salarié-e-s au montage dans l'antenne pour absorber ces reportages en plus. Elle dit aussi qu'en cas de besoin, il est possible d'ajouter un monteur en télémontage. A bon entendeur !

■ UN PEU, BEAUCOUP, PASSIONNÉMENT, À LA FOLIE, PAS DU TOUT...



Un accord existe déjà et stipule qu'on ne peut travailler plus de 2 jours par semaine de chez soi. La direction entend ouvrir une nouvelle négociation sur cette manière de travailler, mais avant tout elle souhaite faire un état des lieux des desiderata des salarié-e-s : qui est intéressé, combien de jours par semaine, en précisant toutefois qu'il est hors de question que les salarié-e-s télétravaillent 5 jours par semaine.

■ ESPÈCE MENACÉE



La direction persiste et signe, les débats sur les municipales ne seront pas systématiquement réalisés... par des réalisateurs. **Sud** déplore cette décision qui accélère la disparition des savoir-faire et des compétences. Sous prétexte de vouloir « *répondre aux vellétés de certain-e-s salarié-e-s qui s'ennuieraient* » elle appauvrit les métiers. **Sud et la CGT ont déposé un préavis de grève qui court toute cette semaine** pour défendre les métiers et notamment celui des réalisateurs, CDI et CDD.

■ ATTENTION CHANGEMENT !



Olivier Godard, DRH, annonce qu'à partir du 15 juin ces salarié-e-s peuvent continuer le télétravail. S'ils ne peuvent pas travailler à domicile, ils doivent demander un arrêt au médecin du travail du site dont ils dépendent ou au médecin du travail référent de France Télévisions.

Prochains CSE mercredi 24 juin et mercredi 8 juillet.

Contactez vos représentants élus **Sud** Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier, Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élu-e-s et représentant-e-s **Sud** en région.

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>